

la proposition que j'ai présentée quand nous avons discuté le projet de résolution relatif à la taxe d'accise. J'ai dit que la Banque du Canada aurait pu facilement, et sans entraîner d'effets néfastes, créer l'argent qui sera perçu sous forme de taxes d'accise. D'autre part, l'imposition de la taxe d'accise fera monter le prix de toutes les marchandises, qu'elles soient visées directement ou indirectement.

Examinons les faits tels qu'ils sont et restons pratiques et calmes à l'égard de ces questions; la nation pourra alors sortir de la lutte plus heureuse, plus prospère et plus puissante. Je me permets de citer maintenant les paroles que prononçait ce matin l'adjoint parlementaire au ministre des Finances (M. Sinclair). Je suis certain qu'il sera heureux de m'entendre répéter ces paroles:

Tous les députés, quelles que soient leurs théories ou leurs opinions financières, admettent, comme moi, que les presses de la Banque du Canada peuvent imprimer une autre liasse de 18 millions de dollars pour mettre ces billets en circulation et que cela ne dérangera pas d'un pouce la structure des prix du pays.

Puis-je féliciter le jeune et brillant adjoint parlementaire pour cette observation. Depuis quinze ans que je siége à la Chambre des communes, et c'est la déclaration la plus honnête qui, à ma connaissance, ait encore émané du ministère des Finances. C'est parfaitement objectif et au point. Je désire faire une seule observation à l'adresse du jeune adjoint parlementaire, dont j'admire beaucoup l'intelligence, ainsi que l'habileté avec laquelle il s'acquitte de ses fonctions, bien qu'il ait commis une erreur avant-hier, je crois. Je lui fais observer que s'il y a dans notre pays une abondance de biens suffisante pour qu'on ne provoque aucune pénurie en dépensant ces 18 millions de dollars, les prix n'en seront aucunement modifiés. Je crois que l'honorable député reconnaîtra que cela est évident.

Juste pour raffermir l'honorable député dans son opinion, et me raffermir dans la mienne, je me reporte à l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Abbott). Il a dit quelque chose de très bien lorsqu'il a expliqué aussi clairement qu'il est possible de le faire que la circulation monétaire qu'il est possible de mettre en circulation dans un pays est déterminée par la quantité de biens et services qu'il est possible de se procurer avec de l'argent. Le point de vue de l'adjoint parlementaire est parfaitement admissible, d'après cette explication, et je suis entièrement d'accord. On me permettra de citer un autre passage de ce discours:

Évidemment, si cette ligne de conduite vaut à l'égard des boissons gazeuses et des bonbons, nous

[M. Blackmore.]

devrions en faire autant à l'égard des impôts sur les sociétés, des taxes d'accise, des droits de douane, et ainsi de suite.

Sur ce point l'adjoint parlementaire a gaffé sérieusement. Parce qu'il peut être excellent de boire une chopine ou une pinte de lait par jour, il ne s'ensuit pas qu'on trouverait le même avantage à en absorber un ou deux gallons. L'affaire est que le montant d'argent qu'on peut créer et mettre en circulation dépend entièrement des biens qui peuvent s'acheter avec cet argent. Dès que le montant d'argent émis dépasse le montant des biens disponibles, des poussées inflationnistes se manifesteront qui, vraisemblablement, feront monter les prix.

Des voix: Parlez plus haut, s'il vous plaît.

M. Blackmore: Je vais essayer de parler assez haut pour que les honorables députés qui me font le grand honneur de m'écouter attentivement, ce dont je leur suis profondément reconnaissant, puissent m'entendre.

Je dis donc que le montant d'argent en circulation au pays dépend entièrement du montant des biens mis sur le marché. Peu importe combien d'argent est mis en circulation, il n'y aura pas de poussées inflationnistes si les biens disponibles correspondent au montant d'argent. Voilà le principe fondamental sur lequel doit se fonder le concept des réformes monétaires. Le ministre des Finances a posé ce principe en termes non équivoques dans son exposé budgétaire, que je citerais dans ce débat si le Règlement le permettait.

Par conséquent, si nous disons que ces 18 millions prélevés par des taxes sur les bonbons, les boissons gazeuses et d'autres produits devraient être remboursées, et que la Banque du Canada devrait imprimer pour 18 millions de billets à la place, nous n'entendons pas supprimer les impôts sur les sociétés ou de quelque autre genre que ce soit. Nous discutons ce point en particulier. Je ne sais pas combien d'argent on pourrait imprimer et mettre en circulation au Canada aujourd'hui. Cela dépendrait de la quantité des produits que nous avons et du potentiel de productivité des denrées de consommation. Cette évaluation pourrait être déterminée à la suite d'une étude de la question par les meilleurs spécialistes que nous ayons au pays. Comme le député de Peace-River (M. Low) le disait, nous pourrions alors déterminer le montant d'argent à émettre. Notre thèse générale, monsieur l'Orateur, c'est qu'après avoir déterminé le montant d'argent à tirer de cette source sans déséquilibrer la structure des prix,